

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 novembre 2021	N° 2021-652

Convocation du 18 novembre 2021

Aujourd'hui jeudi 25 novembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY
Mme Stephanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie JUQUIN
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Pascale BRU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 14h30 à 15h20 et à partir de 17h10 le 26 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 18h45 le 25 novembre et à partir de 16h36 le 26 novembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean-François EGRON à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h24 le 25 novembre
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 17h06 le 26 novembre
Mme Brigitte BLOCH à Mme Laure CURVALE à partir de 18h19 le 25 novembre
Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 17h le 26 novembre
Mme Andréa KISS à Mme Brigitte TERRAZA le 25 novembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30 le 26 novembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 18h19 le 25 novembre
Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 15h06 le 26 novembre
M. Nordine GUENDEZ à Mm Myriam BRET le 26 novembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h32 le 25 novembre et le 26 novembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre et à partir de 16h45 le 26 novembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 26 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h20 le 25 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Eva MILLIER de 10h43 à 14h30 le 26 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h50 le 26 novembre
M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 17h20 le 26 novembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE le 25 novembre
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Didier CUGY à M. Olivier CAZAUX à partir de 12h24 le 26 novembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 10h20 à 12h32 le 26 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Alain CAZABONNE à partir de 18h11 le 25 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 26 novembre
Mme Fabienne DUMAS à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 15h55 le 26 novembre
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 14h30 le 26 novembre

M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h08 le 25 novembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Olivier CAZAUX le 26 novembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Nadia SAADI le 25 novembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h le 26 novembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 18h25 le 25 novembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Jacques MANGON à M. Thierry MILLET à partir de 18h40 le 25 novembre et le 26 novembre
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h50 le 26 novembre
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h40 le 26 novembre
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 18h40 le 25 novembre
M. Michel POIGNONEC à M. Fabrice MORETTI à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 12h26 le 26 novembre
Mme Marie RECALDE à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Nadia SAADI à Mme Harmonie LECERF à partir de 17h le 26 novembre
Mme Béatrice SABOURET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h30 le 26 novembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Thierry TRIJOLET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 15h30 le 26 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON jusqu'à 18h40 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h40 le 25 novembre et à partir de 12h02 le 26 novembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Absent en application de l'article 7 du règlement intérieur : M. Marc MORISSET le vendredi 26 novembre

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 novembre 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2021-652

Economie sociale et solidaire - Soutien de Bordeaux Métropole en fonctionnement à l'association Le Garage moderne - Plan d'actions 2021 - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Alain GARNIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation du Garage moderne

Créé en 2000, Le Garage moderne est un garage associatif, participatif et culturel situé au cœur du quartier de Bordeaux Maritime. Il met à disposition de ses adhérents ses outils et le savoir-faire de ses mécaniciens professionnels pour l'entretien et la réparation des véhicules (automobiles et vélos). Dans le même temps, Le Garage moderne propose des expositions, concerts, spectacles au sein de ses locaux.

Il attire ainsi un public varié sur la Métropole et même au-delà : personnes passionnées de mécanique automobile ou vélo souhaitant se perfectionner, personnes débutantes souhaitant devenir autonomes sur des opérations d'entretien simples, personnes souhaitant découvrir l'architecture du bâtiment et le fonctionnement de l'association.

Acteur de la cohésion sociale et du développement de l'économie sociale et solidaire dans le quartier de Bordeaux maritime, l'association est pourvoyeuse d'emplois, et offre un lieu de mixité sociale en cœur de ville.

Il compte sur une équipe de 12 salariés aujourd'hui (pour 10 Equivalents temps plein (ETP) :

- 2 coordinateurs généraux,
- 1 responsable d'accueil,
- 1 secrétaire/comptable,
- 4 mécaniciens sur l'atelier automobile,
- 2 mécaniciens sur l'atelier vélo,
- 2 responsables de la Cantine du garage (restauration) et de l'événementiel

Afin d'accompagner les fortes évolutions dans son projet associatif et dans sa phase de développement, Le Garage moderne sollicite Bordeaux Métropole pour le financement de son plan d'actions 2021.

Bilan des actions menées sur l'exercice 2020

Depuis 2017, le plan d'actions du Garage moderne s'est orienté autour des activités historiques de la structure, à savoir l'atelier automobile, l'atelier vélo et l'organisation d'événements culturels, avec certains ajustements.

Atelier automobile

L'association a opéré une diversification des réparations réalisées, en termes de véhicules

pris en charge (voitures, camions...) et en termes de réparations effectuées (distribution, embrayage, etc.).

Elle a initié une recherche de partenaires de proximité pour la réparation de leur parc de camions, notamment avec Le Relais et la Régie de quartier de Bacalan.

Elle propose également la mise en vente de petites fournitures : huile de vidange, filtres à huile et à air, etc. Elle a réalisé l'extension des plages horaires de travail, avec des réparations effectuées parfois le samedi. Cette activité compte près de 700 adhérents (12% issus du quartier Bordeaux maritime, 44% des autres quartiers bordelais, 28% d'autres communes de la Métropole).

Atelier vélo

L'association a recherché de nouvelles sources de financement en 2018 pour pallier le déficit structurel de l'activité vélo, en raison d'un déséquilibre entre le tarif consenti pour une réparation et le coût de la main d'œuvre salariée correspondante. Elle a ainsi œuvré pour :

- une meilleure communication sur la vente des vélos d'occasion du Garage moderne, avec un affichage en interne et une clarification des tarifs. Ces actions se sont progressivement renforcées par une meilleure communication en externe,
- le développement du « Petit camion rouge » : il s'agit d'un atelier vélo itinérant qui va à la rencontre des résidents, et notamment les résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le projet a été retenu à l'appel à projet de Bordeaux Métropole et de l'Etat sur le Contrat de ville, ce qui a permis le financement d'un montant de 6 000 € en 2018 par la Métropole.

Cette activité compte près de 400 adhérents (21% issus du quartier Bordeaux maritime, 54% des autres quartiers bordelais, 16% d'autres communes de la Métropole).

Événements culturels et activité cantine

L'association accueille depuis sa création des événements culturels destinés au grand public de la ville de Bordeaux et plus largement de la métropole bordelaise. Ces événements font partie intégrante de l'âme de la structure, et l'activité culturelle fait partie des activités à mener mentionnées dans le cadre du bail emphytéotique signé avec la ville de Bordeaux.

Aussi, l'association a proposé les événements culturels et les actions suivantes :

- activité de buvette associative avec des événements réguliers : soirées hebdomadaires proposant du spectacle vivant en petits formats (duos et trios semi-acoustiques, lectures, performances), vernissage d'expositions tous les 15 jours (avec 50 à 100 personnes par événements),
- rencontres de différents acteurs du monde culturel (« Come à la Maison », « Boîte à jouer », artistes musiciens, plasticiens, etc.) pour mettre en place des partenariats, notamment sur la programmation, la mise à disposition d'espaces disponibles pour des résidences d'artistes, la construction de décors,
- présence d'une équipe bénévole régulière pour assurer l'entretien du lieu (nettoyage), la préparation et le service de la buvette pour les soirées.

Cette activité compte près de 4000 adhérents (15% issus du quartier Bordeaux maritime, 50% des autres quartiers bordelais, 13% d'autres communes de la Métropole).

La crise sanitaire de 2020 a fortement impacté les activités du Garage moderne, sans toutefois remettre en cause sa pérennité.

Le Garage moderne s'est adapté en proposant des actions en réponse aux nouveaux besoins provoqués par la crise (mise en place d'une filière de production de visières, transformation de la Cantine et mise en place de repas solidaires d'avril à août 2020) tout en continuant la préparation du chantier de rénovation à venir en 2021 de ses locaux en profondeur, pour se conformer à davantage de normes (la réception du public notamment) et optimiser les espaces pour plus de fonctionnalités.

Programme d'actions 2021 du Garage moderne

Le programme d'actions 2021 du Garage moderne s'oriente en priorité vers un développement toujours soutenu des activités automobiles, vélos, de l'événementiel et de la mise à disposition des locaux.

Mais ce programme de développement passe aussi par une phase importante qui est celle d'une adaptation du bâtiment actuel rue des Etrangers pour le besoin des activités, avec un programme architectural et une étude de faisabilité de la rénovation.

Le programme a été d'ores et déjà rédigé, l'étude a été confiée au cabinet bordelais Nicole Condorcet, pour une livraison finale du bâtiment rénové prévue en 2023.

L'enveloppe définie par le Garage moderne pour cette opération est comprise entre 3 et 5 millions d'euros, impliquant une partie des fonds propres de l'association, mais aussi une recherche de fonds européens, en partenariat avec le pôle de compétences européen LABA.

Ce projet de rénovation prévoit notamment :

- une programmation d'ateliers et d'activités culturelles temporairement hors les murs,
- l'ouverture de surfaces d'ateliers de production supplémentaires, notamment pour les activités automobiles et vélos,
- une consolidation des procédures de sécurité dans le bâtiment, sans attendre la livraison du chantier,
- un maintien de l'activité de base du Garage moderne pendant les travaux de rénovation,
- une implication des membres et de la communauté du Garage moderne dans les opérations de construction,
- la mise en place d'un « permis de faire » par l'association, pour expérimenter pendant la construction et la rénovation des éléments programmatiques et techniques.

Budget prévisionnel de fonctionnement 2021

Charges	En €	Produits	En €	%
Achats		Ventes de produits et prestations		
Etudes et prestations	10 318	Produits et marchandises	54 623	6,8%
Matériels et fournitures	122 194	Services	135 110	16,7%
Eau, énergie	5 200	Activités annexes	193 551	23,9%
Fournitures et petits équipements	40 101	Subventions d'exploitation		
Administratif	3 985	Etat	64 500	8%
Autres fournitures	42 890	Région	111 500	13,8%
Services extérieurs		Département	29 500	3,6%
Sous-traitance générale	100	Bordeaux Métropole - ESS*	30 000*	3,7%
Locations mobilières et immobilières	16 850	Bordeaux Métropole		
Entretien et réparation	3 372	-Politique de la ville*	8 500*	1,1%
Assurances	13 750	Ville de Bordeaux	22 000	2,7%
Autres services extérieurs		Fonds européens	40 000	4,9%
Rémunérations intermédiaires et honoraires	37 715	Autres produits de gestion courante		
Publicité, publications	1 857	Cotisations adhérents	33 384	4,1%
Déplacements et missions	1 520	Mécénats	86 000	10,7%
Frais poste et télécoms	3 670	Produits financiers	5	0,0006%
Services bancaires	2 028	Produits exceptionnels	51	0,006%
Divers	50			
Impôts et taxes				
Impôts et taxes rémunérations	1 700			
Autres impôts et taxes	17 700			
Charges de personnel				
Rémunérations	341 808			
Charges sociales	80 575			
Autres charges de personnel	14 370			
Dotations aux amortissements	46 971			
Total (en €)	808 724	Total (en €)	808 724	

*La demande du Garage moderne pour l'année 2021 auprès de Bordeaux Métropole repose sur un montant de subvention global de 38 500 € (4,8% de participation métropolitaine globale), réparti entre une aide au titre de l'ESS de 30 000 € (3,7%), et une aide au titre d'actions spécifiques en lien avec le Contrat de ville de 8 500 € (1,1%).

	Budget N	Budget ou Réalisé N-1	Réalisé N-2
Charges de personnel / budget global	54%	59,2%	66,6%
% de participation de BM / Budget global	3,7%(ESS) + 1,1% (QPV)	3,6% (ESS) + 1,5% (QPV)	8,5% (ESS) + 1,7% (QPV)
% de participation des autres financeurs / Budget global (une ligne par principaux financeurs publics)	Etat : 8% Région : 13,8% Département : 3,6% Ville : 2,7%	Etat : 0,2% Région : 8,8% Département : 3,9% Ville : 1,5%	Etat : 0,8% Région : 5,7% Département : 5,7% Ville : 2,8%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L1611-4 et L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 24 juillet 2021,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE Le Garage moderne est une association qui œuvre dans le champ de l'économie sociale et solidaire et propose des services aux habitants de la Métropole en matière de « faire soi-même », de mobilité, de culture tout en valorisant le lien social dans un quartier en forte transformation

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 30 000 € au titre du soutien relatif à l'ESS en faveur de l'association Le Garage moderne au titre de son plan d'actions 2021.

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer tout acte afférent à cette subvention.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 novembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 2 DÉCEMBRE 2021 PUBLIÉ LE : 2 DÉCEMBRE 2021	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Alain GARNIER
--	---